

BELLE Nastasia

De: EPIDROPT - Manon Lainé <zh.dropt@orange.fr>
Envoyé: vendredi 24 avril 2026 12:29
À: BELLE Nastasia
Objet: RE:

Ce message provient d'un expéditeur externe

Ce message vient de l'extérieur de votre organisation.

Signaler ce message comme suspect

Bonjour,

Je vous prie de m'excuser pour le délai de réponse. Il s'agit d'anciennes de vignes assez éloignées du réseau hydrographique. Les espèces d'IC pouvant être contactées sont résumées dans le tableau suivant. Il s'agit principalement du cortège de chiroptères pouvant utiliser la zone comme zone de chasse.

Code	Nom latin	Nom vernaculaire	
1356	<i>Mustela lutreola</i>	Vison d'Europe	Très peu probable
1355	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	Très peu probable
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	Susceptible
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	Susceptible
1307	<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	Susceptible
1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	Susceptible
1310	<i>Miniopterus Schreibersi</i>	Minioptère de Schreibers	Susceptible
1305	<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe Euryale	Susceptible
1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	Susceptible
1323	<i>Myotis bechsteini</i>	Murin de Bechstein	Susceptible
1041	<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	Très peu probable
1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de mercure	Très peu probable
1060	<i>Lycaneia dispar</i>	Cuivré des marais	Très peu probable
1065	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la succise	Selon la flore présente ? Mais peu probable d'avoir un site de reproduction sur des vignes récemment arrachées.
1083	<i>Lucanus cervus</i>	Le Lucane cerf-volant	Possible présence depuis les parcelles de bois alentour mais habitat non favorable
1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	Le Grand capricorne	Possible présence depuis les parcelles de bois alentour mais habitat non favorable
1220	<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	Très peu probable
1134	<i>Rhodeus sericeus</i>	Bouvière	Absence
1126	<i>Chondrostoma toxostoma</i>	Toxostome	Absence
1758	<i>Petromyzon marinus</i>	Lamproie marine	Absence

Cependant nous n'avons aucun inventaire pouvant attester de ces présences.

Cordialement,

LAINÉ Manon

Technicienne Zones Humides - Animatrice Natura

2000 « Réseau hydrographique du Dropt »

Syndicat mixte ouvert EPIDROPT



23 Avenue de la Bastide,
24500 Eymet



07.86.78.08.15 / 05.53.57.53.42

zh.dropt@orange.fr

<http://www.epidropt.fr/>

<https://www.facebook.com/Epidropt>

De : BELLE Nastasia <nastasia.belle@alliancefb.fr>

Envoyé : lundi 13 avril 2026 11:47

À : 'EPIDROPT - Manon LAINÉ' <zh.dropt@orange.fr>

Objet :

Bonjour,

Je reviens vers vous concernant notre projet de boisement. La DREAL nous demande un rapport de votre part sur les espèces susceptibles de fréquenter les parcelles situées dans la zone du projet.

Pouvez-vous nous transmettre un document de ce type pour les parcelles ZD 9 et ZD 83 à Saint-Ferme ? Si vous souhaitez vous rendre sur place, nous en informerons le propriétaire, et je peux également me rendre disponible pour vous accompagner.

Bien cordialement,



Nastasia BELLE

Chargée de Mission Carbone – service Carbone

06 72 21 74 67

Direction Commercial Adhérents

nastasia.belle@alliancefb.fr

Siège social

80 route d'Arcachon - Pierroton
CS 80416 - 33612 CESTAS cedex



Dans le cadre du droit à la déconnexion ([Loi n° 2016-1088 du 8 août 2016](#) relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels),
Les salariés du groupe Alliance Forêts Bois ne sont pas tenus de répondre au présent mail en dehors des horaires habituels de travail.

De : EPIDROPT - Manon LAINÉ <zh.dropt@orange.fr>
Envoyé : mardi 24 mars 2026 09:27
À : BELLE Nastasia <nastasia.belle@alliancefb.fr>
Objet : RE : RE: Projet de boisement post arrachages vignes

Bonjour,

Je vous remercie pour la prise en compte de cette préconisation. Je reste à votre disposition pour d'éventuel prochain projet.

Cordialement,

Manon LAINÉ
Technicienne Zones Humides
Animatrice Natura 2000 « Réseau hydrographique du Dropt »
EPIDROPT
23 avenue de la Bastide
24500 EYMET

07.86.78.08.15 / 05.53.57.53.42
zh.dropt@orange.fr
<http://www.epidropt.fr/>

Le : 23 mars 2026 à 15:59 (GMT +01:00)
De : "BELLE Nastasia" <nastasia.belle@alliancefb.fr>
À : "EPIDROPT - Manon Lainé" <zh.dropt@orange.fr>
Objet : RE: Projet de boisement post arrachages vignes

Bonjour,

Nous allons intégrer la haie bocagère en bordure de la zone Natura 2000 afin de limiter le caractère invasif du robinier (ci-joint le nouveau plan). Les haies bocagères sont constituées d'essences autochtones telles que l'alisier, le pommier, le poirier, le chêne vert Et aussi en fonction des disponibilités en pépinière. Avec la haie, et les tournières, il y aura bien 20 m entre la zone Natura 2000 et la plantation de robinier.

Je transmets le projet ainsi alors pour évaluation d'incidence.

Merci pour votre retour et je vous souhaite une bonne fin de journée.

Bien cordialement ;



Nastasia BELLE

Chargée de Mission Carbone – service Carbone

06 72 21 74 67

Direction Commercial Adhérents

nastasia.belle@alliancefb.fr

Siège social

80 route d'Arcachon - Pierroton

CS 80416 - 33612 CESTAS cedex

Tel. : 05 40 120 100



Dans le cadre du droit à la déconnexion ([Loi n° 2016-1088 du 8 août 2016](#) relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels),

Les salariés du groupe Alliance Forêts Bois ne sont pas tenus de répondre au présent mail en dehors des horaires habituels de travail.

De : EPIDROPT - Manon Lainé <zh.dropt@orange.fr>

Envoyé : vendredi 27 février 2026 10:19

À : BELLE Nastasia <nastasia.belle@alliancefb.fr>

Cc : NEVEU Tancrede <Tancrede.NEVEU@Alliancefb.fr>

Objet : RE: Projet de boisement post arrachages vignes

Bonjour,

Effectivement la parcelle ZD0009 intersecte le site Natura 2000. Pour un projet de premier boisement >1ha une évaluation d'incidence propre à Natura 2000 vous sera normalement demandé par les services instructeurs.

Bien qu'en limite de site Natura 2000, la plantation de Robinier faux-acacia n'est pas recommandé par principe de précaution, pour le moins en pur. En effet, malgré l'absence de statuts réglementaires, cette espèce est fréquemment listé parmi les espèces invasives. Alain DUTARTRE, expert en flore invasive, indique que dans cas du robinier, il est bien connu que la rotation régulière des taillis actuellement appliquée en sylviculture favorise sa propagation dans les forêts de feuillus : il peut facilement s'échapper de la zone de culture, pouvant par exemple, en Italie centrale, 20 ans après la plantation initiale, coloniser une zone de 50 m de largeur (Crosti et al., 2016). Une fiche de synthèse sur la dynamique des populations de Robinier faux-acacia en Nord-Pas-de-Calais-Picardie a été éditée en 2015 par la délégation des Hauts-de-France du Centre Régional de la Propriété Forestière (Hadorn et Cano, 2015). Des préconisations de gestion à destination de ces peuplements sont issues de cette étude dont :

- Pour éviter des drageons et donc la colonisation des peuplements périphériques (donc dans le site Natura 2000) : limiter les coupes brutales de mise en lumière à proximité immédiate d'un peuplement de robinier. Dans le cas contraire, conserver une zone d'ombre non éclaircie de 20m de large autour du peuplement.
- Eviter son introduction dans des stations sensibles au drageonnage : sols secs, expositions chaudes, ... et à proximité immédiate des lisières en plaine.
- Eclaircir les peuplements pour concentrer la productivité du sol vers les plus beaux individus et favoriser l'apparition d'un sous-étage diversifié en essences post-pionnière.

Dans le cas présent, les parcelles limitrophes n'appartenant pas au propriétaire de la parcelle ZD0009, le principe de précaution voudrait soit éviter la plantation de robinier, soit adapter le projet de plantation pour éviter sa propagation au boisement limitrophe. Des pistes comme l'implantation de « haies bocagères » diversifiées (sans robinier évidemment) autour de sa zone d'implantation peuvent être envisagées ? Cela permettrait de garder la maîtrise de la bande de 20 m autour de la plantation.

Concernant les données disponibles sur ce secteur je n'ai pas plus d'information à vous apporter malheureusement. A noter que les boisements limitrophes sont des habitats potentiels pour le Lucane Cerf Volant et le Grand Capricorne, espèces d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 du Dropt. La préservation de ces boisements est donc un enjeu de conservation sur le site.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'info.

Cordialement,



07.86.78.08.15 / 05.53.57.53.42

zh.dropt@orange.fr

<http://www.epidropt.fr/>

<https://www.facebook.com/Epidropt>

De : BELLE Nastasia <nastasia.belle@alliancefb.fr>
Envoyé : mardi 24 février 2026 14:57
À : 'zh.dropt@orange.fr' <zh.dropt@orange.fr>
Cc : NEVEU Tancrede <Tancrede.NEVEU@Alliancefb.fr>
Objet : Projet de boisement post arrachages vignes

Bonjour,

Je me permets de vous contacter car nous avons un projet de boisement situé sur la commune de Saint-Ferme, sur une parcelle en continuité avec le site Natura 2000 « Réseau hydrographique du Dropt ».

Le propriétaire, réduit son activité viticole et souhaite boiser les parcelles ZD 9 et ZD 83. Le sol est profond limono-argileux avec à certains endroits des traces d'hydromorphie. Les essences choisies pour ce projet sont le pin maritime, le

pin taeda et le robinier (présent sur des parcelles voisines). Nous prévoyons également la mise en place d'un linéaire composé de trois lignes espacées de 1 mètre, avec cinq espèces différentes (chêne vert, pin parasol, chêne pubescent, etc.) type haie bocagère.

Vous trouverez ci-joint le plan du projet, un photo de la parcelle et sa situation par rapport au site.

Dans le cadre de l'évaluation d'incidence de ce projet, nous souhaitons savoir si vous disposez de données supplémentaires qui ne sont pas directement accessibles pour nous. Nous serions également intéressés par votre avis sur ce projet afin de nous assurer qu'il réponde au mieux à la volonté du propriétaire et les objectifs du site Natura 2000.

Je vous remercie par avance pour votre retour et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,



Nastasia BELLE

Chargée de Mission Carbone – service Carbone

06 72 21 74 67

Direction Commercial Adhérents

nastasia.belle@alliancefb.fr

Siège social

80 route d'Arcachon - Pierroton

CS 80416 - 33612 CESTAS cedex

Tel. : 05 40 120 100



Les salariés du groupe Alliance Forêts Bois ne sont pas tenus de répondre au présent mail en dehors des horaires habituels de travail.